

INSTITUTIONS POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN RHONE ALPES

Une chronologie de l'apparition et du développement des institutions s'occupant des personnes en situation de handicap en Rhône Alpes ne peut s'affranchir de rappels des principaux moments historiques de la reconnaissance du « handicap » des personnes. C'est ce qui explique les nombreuses références à des situations anciennes et à la chronologie des textes législatifs dans ce document. L'apparition d'une institution est souvent la conséquence d'évolution de la législation. Cette dernière est aussi influencée par des initiatives privées.

On se rapportera aux nombreux ouvrages traitant de la question, notamment ceux Henri-Jacques Stiker et ceux de Charles Gardou pour avoir des éclairages précis.

Pour ce qui est de la définition du « handicap », on s'en tiendra à la dernière définition juridique issue de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, et la participation et la citoyenneté des personnes handicapées qui considère que le handicap correspond à **« toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »**

On retiendra pour l'idée « d'**institution** » la définition donnée par le doyen Maurice Hauriou : « Une organisation sociale devient durable, c'est-à-dire conserve sa forme spécifique, malgré le renouvellement continu de la matière humaine qu'elle contient, lorsqu'elle est instituée, c'est-à-dire lorsque, d'une part, l'idée directrice, qui est en elle dès le moment de sa fondation, a pu subordonner le pouvoir du gouvernement, grâce à des équilibres d'organes et de pouvoir, et lorsque, d'autre part, ce système d'idées et d'équilibres de pouvoirs a été consacré, dans sa forme, par le consentement des membres de l'institution aussi bien que du milieu social. »

On verra à l'œuvre pour les institutions mentionnées l'évolution théorisée par Maurice Hauriou. Ainsi, par exemple, le Centre Adélaïde Perrin, né en 1819 et qui existe encore aujourd'hui.

Il s'agira d'observer aussi bien l'organisation interne des institutions que leur relation avec les pouvoirs publics. On suivra avec intérêt la relation « privé-public » qui a été particulièrement étudiée lors des journées d'étude du [CNAHES](#).

Voici quelques points qui sont apparus lors de la constitution de cette chronologie :

Une relation particulière s'est instaurée entre les pauvres infirmes et les religieux : il s'agit, sur la base des différents textes, en particulier chrétiens, d'avoir une politique de bienfaisance à l'égard des pauvres, dont les infirmes nécessitent.

A la Révolution française de 1789, le principe du devoir d'assistance à l'égard des pauvres, vieillards et infirmes, par la Nation est pour la première fois affirmé devant l'Assemblée constituante, par le Comité de mendicité présidé par La Rochefoucault-Liancourt. Cependant l'initiative privée, très souvent d'origine religieuse, continue d'être à l'origine de la création des institutions charitables.

A partir de 1898, la loi sur les accidents du travail qui met à la charge de l'employeur une assurance spécifique permettant le versement d'une indemnisation au titre des infirmités acquises dans le cadre du travail, fait entrer la prise en charge du handicap dans une nouvelle ère. Mais, c'est Loi du 14 juillet 1905 relative à l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, qui d'une certaine manière, réalise le souhait des révolutionnaires de 1789.

Dès lors la législation s'est considérablement enrichie et a accompagné la création des institutions : elle leur donne un cadre juridique et des moyens d'existence financière.

On constate dès lors que l'initiative privée s'est déplacée des instances religieuses aux citoyens directement concernés par les situations de handicap : des parents d'enfants handicapés et des personnes en situation de handicap créent des structures capables de répondre à leurs besoins.

Cette chronologie doit tout aux éléments disponibles sur le réseau internet. Cette manière de compilation n'est pas sans risques : les sites peuvent disparaître. On peut espérer cependant que les références des sources seront actualisées en permanence grâce à la vigilance des lecteurs.

Pour ce qui est de l'histoire des institutions de la Région Rhône Alpes, on s'intéressera aussi aux nombreux mémoires de travailleurs sociaux, réalisés dans le cadre d'études universitaires. Ils ont l'avantage d'avoir été écrits par des « praticiens réflexifs », en prise directe avec leur institution. Ils ont souvent eu accès à des archives, non publiques, et nous entraînent dans les dédales des institutions et de leur évolution.

Cette chronologie ne prétend pas à l'exhaustivité, là encore les trouvailles des uns et des autres peuvent l'enrichir.

On voit par là que des échanges réguliers peuvent aider à prendre conscience l'évolution de l'organisation du secteur du handicap en Région Rhône Alpes.

RETROUVEZ CE DOCUMENT BIENTOT SUR : <http://cnahe.medicosocial-ra.fr/>

INSTITUTIONS POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN RHONE ALPES

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|-----------------|-------|------------------------|--------------|-------|---|---|
| Période antique | | Lévitique – 16 à 21 | Bible | | 16. Le Seigneur parla encore à Moïse, 17. Dites ceci à Aaron: Si un homme d'entre les familles de votre race a une tache sur le corps, il n'offrira point les pains à son Dieu, 18. Et il ne s'approchera point du ministère de son autel: s'il est aveugle, s'il est boiteux, s'il a le nez ou trop petit, ou trop grand, ou tordu, 19. S'il a une fracture au pied ou à la main, 20. S'il est bossu, s'il est chassieux, s'il a une taie sur l'œil, s'il a une gale qui ne le quitte point, ou une dartre répandue sur le corps, ou une hernie. | |
| Période antique | | Matthieu 9, 15 | Bible | | Guérison : aveugles, paralytiques, sourds, muets | |
| 1200 | | | | | Le Haut Moyen-âge voit l'édification des premiers « Hôtels-Dieu » destinés à accueillir les infirmes, confondus alors avec tous les pauvres, les miséreux de la société. | http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-handicap/chronologie/ |
| 1300 | | | | | A partir du XIVème siècle, la peur prend le dessus sur cette attitude charitable et conduit à la mise à l'écart, puis au renfermement de cette population composite de gueux et pauvres gens et notamment les infirmes et pauvres d'esprit : la création à Paris de l'Hôpital Général - La Salpêtrière à la fin du XVIIème siècle, est l'illustration même de cette période. | |
| 1600 | | | | | Louis XIV crée l'Institution des Invalides pour héberger les vétérans devenus inaptes au travail. | |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|----------|-------------|----------------|-------|---|---|
| 1700 | | | | | Au siècle des Lumières, l'influence de nouvelles théories philosophiques, les avancées de la connaissance scientifique permettent de placer sur le devant de la scène les problèmes posés par l'éducation des enfants ou des adultes frappés de déficiences sensorielles. Denis Diderot publie en 1749 sa "Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient", œuvre qui entraîne son emprisonnement à Vincennes, pour quelques mois. | |
| 1740 | Chambéry | | | | Hôpital des Incurables de Chambéry L'hôpital des Incurables naît en 1740 de la volonté conjointe du Gouverneur de Savoie, le comte Picon, gouverneur du duché de Savoie, et du révérend Louis Girod, promoteur du Décanat de Savoie. Sa vocation est pionnière : il s'agit de créer un lieu où seront reçus et soignés les «estropiés, paralytiques, fols, teigneux, écroulés, épileptiques, lépreux, chancreux », c'est à dire les malades incurables que les différents établissements hospitaliers de Chambéry ne peuvent prendre en charge en vertu de leur règlement. | Fonds de l'hôpital des incurables et des fous de Chambéry (1318-1903) |
| 1759 | Paris | | Abbé de l'Epée | | Charles Michel de L'Epée naît le 24 novembre 1712 dans une famille aisée à Versailles et reçoit grâce à son père, architecte expert des bâtiments du roi, une excellente éducation. Considérant que les sourds muets sont des hommes comme les autres et qu'ils risquent l'Enfer s'ils ne sont pas instruits, l'abbé de l'Epée ouvre, grâce à ses rentes, un cours d'instruction générale dans la maison familiale située près du Louvre au 14 rue des Moulins. La création de cette école publique, ouverte à tous et gratuite pour ceux qui ne peuvent payer, permet aux sourds et muets, jusqu'alors déconsidérés et facilement spoliés, de défendre leurs droits et leurs | Tricentenaire de l'Abbé de L'Epée (1712-1789) |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|------------|-------------|------------------------------|--|---|---|
| | | | | | intérêts. Soucieux de diffuser sa méthode, l'abbé organise des exercices publics et publie anonymement des traités pédagogiques en 1776 et 1783. Le 23 décembre 1789, l'abbé de l'Epée rend l'âme. Moins de deux années plus tard, l'Assemblée Constituante décide que son école sera prise en charge par la Nation. Après une tentative de réunion des Institutions des sourds et des aveugles au couvent des Célestins, l'Institut des sourds et muets est transféré en 1794 dans ses locaux actuels rue Saint-Jacques. | |
| 1785 | Paris | | Valentin HAÛY | | En 1785, Valentin HAÛY ouvre, à ses frais, rue Coquillière à Paris, la première école gratuite pour de jeunes aveugles, filles et garçons. En 1786, l'institution des Enfants Aveugles est créée par Valentin Haüy | http://www.avh.asso.fr/rubriques/association/notices_biographiques.php#valentin |
| 1790 | | | | | En 1790 , le principe du devoir d'assistance par la Nation est pour la première fois affirmé devant l'Assemblée constituante, par le Comité de mendicité présidé par La Rochefoucault-Liancourt. | |
| 1800 | | | | | Le début du XIXème siècle voit l'émergence d'un nouvel intérêt pour les maladies de l'esprit et pour les enfants considérés comme idiots, avec des médecins et des éducateurs, comme d'Esquirol, qui cherchent à mettre au point de nouvelles méthodes médico-éducatives. | |
| 1815 | St Etienne | | David Comberry | l'institution de Saint Etienne pour sourds-muets | Fondation de l'institution de Saint Etienne pour sourds-muets. 1824- L'école est transférée à Lyon. le directeur en est D. Comberry. (8 classes, 65 élèves: 45 garçons et 20 filles.) Pour les adultes, il fait construire une Maison pour Ouvriers Sourds-Muets. | David Comberry Institut Plein Vent |
| 1819 | Lyon | | Adelaïde Perrin, (1789-1838) | Centre Adelaïde Perrin | A partir de 1819, Adelaïde Perrin , une jeune Lyonnaise de 30 ans, entreprend de recueillir des jeunes filles « incurables » et démunies que les hôpitaux de la ville sont dans l'impossibilité de garder. C'est le début | http://www.adelaide-perrin.fr/association-adelaide-perrin-projet- |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------|-------------|------------------|---|--|---|
| | | | | | d'une œuvre de bienfaisance qui, installée dès 1827 avec 25 pensionnaires dans la maison Capelin près de l'abbaye d'Ainay, sera administrée par un Conseil de quinze dames et desservie à partir de 1839 par les religieuses de Saint-Joseph sous la surveillance d'un médecin. Constitué en association loi 1901 en 1908, l'établissement qui n'a vécu jusque là que de la charité lyonnaise, de l'organisation de loteries et du travail des pensionnaires obtient de la préfecture un premier prix de journée en 1932. Association Adélaïde Perrin - 6, rue Jarente - 69002 Lyon | associatif-etablissement.html |
| 1840 | Lyon | | David Combery | Institution Forestier | Reçoit, entre 3 et 15 ans, les sourds-muets des deux sexes, les uns comme boursiers du département, les autres moyennant une pension annuelle de 600 francs | Claudius Forestier |
| 1844 | Lyon | | Adelaïde Perrin, | Providence des infirmes de Sainte-Elisabeth | Adélaïde Perrin fonde en 1819 l'hospice des jeunes filles incurables d'Ainay. L'hospice est pris en charge par la communauté des sœurs de Saint-Joseph. Le nombre croissant d'admissions oblige l'institution à s'agrandir. En novembre 1844, 18 jeunes filles parmi les plus valides sont installées à Vaise, rue Mouillard, dans une maison prêtée par le notaire Coste. Elles sont en mesure de travailler, ce qui permet à cette antenne d'être autonome : en 1845, la séparation administrative avec la maison mère est entérinée : le nouveau pensionnat prend le nom de Providence des infirmes de Sainte-Elisabeth. La collaboration avec la manufacture d'aiguilles Neuss se passant de mieux en mieux, le pensionnat accueille de plus en plus de jeunes filles voire de fillettes : il est agrandi au 14 rue de la Claire et jouxte la manufacture ; la première assemblée générale se tient en 1852 : il faut aménager la maison, installer un lavoir et ériger une chapelle. En 1862, une société civile est créée. L'entreprise Teste (maison des Aiguilles) et la chocolaterie B. fournissent du travail aux pensionnaires. En mai 1944, le quartier est bombardé par les Alliés. Les résidentes sont hébergées le temps des travaux de reconstruction par les sœurs Saint- | Fiche Patrimoine Rhône Alpes |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------|-------------|----------------------|---|--|---|
| | | | | | Joseph de la rue des Chartreux jusqu'en 1951. En 1972, la société civile est transformée en association loi 1901, qui rejoint l'ALGED (Association lyonnaise de Gestion d'Etablissements pour personnes Déficiantes) en 1994. En 1982, un CAT (Centre d'Aide par le Travail) remplace les ateliers : il est construit en fond de parcelle ; on y fabrique des briquets, des étiquettes et on y fait de la reliure ; le percement de la rue du 24-mars-1852 (2003-2006) en provoquera la démolition. Les dernières religieuses quittent la Providence en 1995. | |
| 1850 | Lyon | | Ange Joseph DANIELLI | Œuvre des sourds-muets et sourdes-muettes | Fondée en 1850, reconnue d'utilité publique en 1859. Elle est située à Vaise. Elle est dirigée par les sœurs de St Joseph et administrée par un conseil des messieurs. Elle reçoit les sourds muets, catholiques et indigents des deux sexes. | Voir Journal de l'Ain 1865 (par décret en date du 22 février 1865...) |
| 1851 | Lyon | | Ange Joseph DANIELLI | Foyer Clairefontaine | <p>Ange Joseph DANIELLI qui deviendra en 1851, le Révérend Père Charles, Fondateur de l'asile des sourds.</p> <p>En 1851 le révérend-père Charles fit construire « L'Asile des sourdes muettes » qui accueillit dès 1855 les « Pauvres Filles ». Il eut aussi l'idée de créer « l'Asile des hommes », projet resté à l'état de germe faute de ressources.</p> <p>En 1859 avant de mourir, il mit en place l'association de l'Asile des sourds muets dont Napoléon III signa lui-même les statuts. Le révérend père Charles plaça l'asile sous la protection de Marie Immaculée Conception et de Saint-François d'Assise. Les sœurs de Saint Joseph en assurèrent la direction. La Mère Supérieure faisait office de Directrice et d'infirmière. Les jeunes filles accueillies faisaient partie d'un sous-ordre religieux et participaient à la vie de l'établissement tant sur le plan religieux que dans l'activité de la maison.</p> <p>L'établissement fonctionna ainsi jusqu'en 1978 sur un mode plutôt fermé, tirant ses ressources de divers dons et legs et du travail des personnes</p> | Asile des sourdes muettes |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------|-------------|--------------------------|-----------------------------|--|---|
| | | | | | <p>accueillies. L'association possédait un verger, un grand jardin potager ainsi que quelques vaches. La récolte des fruits et légumes, leur conservation dans des bocaux stockés dans la grande cave de l'établissement pour les périodes d'hiver, permettait de nourrir les pensionnaires ; cette grande cave leur servit de refuge durant les bombardements de la 2ème guerre Mondiale.</p> <p>Les activités manuelles, telles la broderie des trousseaux de linge des futures mariées de la Bourgeoisie Lyonnaise et de la confection entièrement à la main de robes de mariée en soie, rapportaient un peu d'argent. (1978 - 1993)</p> <p>En 1978, l'association de l'Asile des sourds muets se transforma en l'Association du foyer Clairefontaine et l'Asile devint alors le Foyer Clairefontaine. De nouveaux statuts ont été adoptés, l'établissement bénéficie alors de l'aide sociale pour les résidents. Les sœurs de Saint-Joseph ne pouvant plus assurer la direction, une équipe laïque fut mise en place en 1982 avec une nouvelle Directrice et quelques professionnels. Le Foyer comptait alors 51 résidents et 17 salariés (tout personnel confondu).</p> | |
| 1852 | Lyon | | | La Providence Ste Elisabeth | <p>La première assemblée générale se tient en 1852</p> <p>En 1955, l'Association des Infirmes de la Providence Sainte Elisabeth signe un traité de fusion/absorption avec l'ALGED et prend le nom de Foyer La Providence.</p> | http://www.alged.com/hebergement_la%20providence.html |
| 1854 | Lyon | | Gabriel-François Richard | Fondation Richard | <p>L'œuvre dite fondation Richard à Lyon, fondée par décret impérial le 5 juillet 1854 et reconnue d'utilité publique le 23 février 1875, avait pour but de fournir aux jeunes garçons catholiques pauvres, infirmes, incurables, de la paroisse de St Nizier et, à défaut, des autres paroisses de la ville, un lieu de retraite, où ils puissent être reçus et traités.</p> | Projet associatif de la Fondation Richard Acquisition propriété pour l'hospice Richard |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------|-------------|------------------|---------------------|---|--|
| | | | | | Au fil des années la Fondation a pris en charge des enfants, des adolescents, ou adultes handicapés moteurs. En 1947 elle reçoit un « agrément provisoire » de la SS, en attendant un projet de rééducation motrice qui avait été envisagé avant la guerre. En 1961, elle ouvre le Centre de rééducation motrice et 4 classes pourvues par l'EN. En 1962, la directrice, sœur de la congrégation des sœurs de Charité de Saint Vincent de Paul est remplacée par un directeur laïc. | archives municipales de Lyon 1217WP90 feuillet 262 |
| 1860 | Lyon | | Antoine Chevrier | Providence du Prado | Entre 1874 et 1877, une vingtaine d'enfants du Prado, garçons et filles sont installés à Limonest, près de Lyon, « <i>en retard pour l'intelligence ils séjournent un temps plus considérable, afin d'y apprendre plus parfaitement la doctrine chrétienne</i> » Le père Chevrier aurait, écrit Chambost, un de ses biographes, confié à un des premiers prêtres du Prado sa pensée sur ces enfants en retard : « <i>Il ne faut admettre et garder au Prado ou dans les maisons de l'œuvre que ceux et celles qu'on a une espérance fondée d'amener à la connaissance des principaux mystères de la foi. Autrement, notre maison serait avec les années, encombrées avec ces pauvres incurables. C'est sans doute une œuvre excellente de charité, mais elle sortirait du cadre de nos œuvres de catéchisation et d'évangélisation.</i> » Au XXème siècle, l'accueil des « débilés légers » dans différentes institutions de l'association est une réalité. Elle gère aujourd'hui des ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) qui accueillent des enfants ou des adolescents présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment les troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. | http://www.prado.asso.fr/histoire/frise-chronologique.html ETABLISEMENTS |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------|-------------|-------------------------------------|---|--|---|
| 1872 | Lyon | | Jacques Hugentobler | Institution des sourds muets et des jeunes aveugles | Œuvre pour l'éducation professionnelle des jeunes sourds muets et des jeunes aveugles. Enfants de 8 à 13 ans. Les bourses sont payées par le département et les communes. L'école est subventionnée par l'Etat, le département et la ville. Influence protestante, malgré une neutralité officielle. | Adolphe Vachet : Lyon & ses oeuvres Biographie de Jacques Hugentobler Petite histoire d'une institution 1872-2011 "la société d'assistance et de patronage pour les aveugles du Rhône et des départements voisins" |
| 1879 | Lyon | | Sœurs de Marie Immaculée | Institution pour jeunes filles aveugles | Institution fondée à Marseille, par l'abbé Dassy. Une annexe ouvre à Lyon à la demande du Cardinal Caverot. L'institution est ouverte aux jeunes filles dès l'âge de 5 ans. Le prix des bourses comme celui de la pension varie de 300 à 500 francs et 300 francs d'entrée. 49, rue de St Cyr à Lyon | Adolphe Vachet : Lyon & ses oeuvres http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58295749/f10.highres |
| 1889 | Paris | | Maurice de La Sizeranne (1857-1924) | Association Valentin Haüy | Maurice de La Sizeranne (1857-1924), devenu aveugle par accident à l'âge de 9 ans. A la fin de ses études, en 1878, il est nommé professeur de musique à l'Institut National des Jeunes Aveugles. Passionné par le développement du système braille, et notamment par la création d'une nouvelle méthode abrégative de l'écriture braille. En 1889, il fonde l'Association Valentin Haüy, dont il assumera les fonctions de Secrétaire Général pendant 35 ans, jusqu'à sa mort en 1924. L'Association sera reconnue d'utilité publique le 1er décembre 1891. | Associati on Valentin Haüy |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------|-------------|----------------|--------------------------|--|--|
| 1898 | | Loi | | | Loi sur les accidents du travail qui met à la charge de l'employeur une assurance spécifique permettant le versement d'une indemnisation au titre des infirmités acquises dans le cadre du travail. | TEXTE DE LA LOI |
| 1905 | | | | | Loi du 14 juillet 1905 relative à l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables. Elle amalgame tous les handicaps; une seule assistance est prévue ; prise en charge de l'hébergement. | HISTORIQUE DE L'ASSISTANCE |
| 1909 | | Loi | | | Création des premières classes de perfectionnement dans quelques écoles par le ministère de l'Instruction Publique pour éduquer les enfants alors qualifiés d'"anormaux d'école" pour leur permettre de gagner leur vie et éviter qu'ils ne tombent dans la délinquance. | Loi du 15 avril 1909 |
| 1919 | | | | | Le ministère des Anciens Combattants met en place un barème d'évaluation des handicaps subis par les victimes de la première guerre mondiale, de manière à déterminer le montant de leur pension d'invalidité. | |
| 1921 | Paris | | | FNATH | Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés dite « FNATH, association des accidentés de la vie », a été créée en 1921 pour défendre les droits des victimes d'accidents au travail. | FNATH |
| 1929 | Paris | | Suzanne Fouché | L'ADAPT L'ADAPT Rhône | <i>Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées</i> Le 8 juin 1929, une vingtaine de personnes handicapées se réunissaient à Paris autour de Suzanne Fouché pour créer L'ADAPT. (<i>Ligue pour l'adaptation du diminué physique au travail</i>) Le but déclaré de cette nouvelle association : que la personne handicapée retrouve sa dignité par une réinsertion dans la société active et professionnelle. Quelle est la situation qui prévaut en 1929 ? La vie des personnes handicapées est marquée par le désœuvrement. Les établissements où elles sont reléguées offrent la vision de somme de solitudes individuelles. Pourtant, dès avant les années 1920, la valeur du moral des malades, | ADAPT |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------|-------------|---------------|---------------------------------------|---|---|
| | | | | | <p>blessés ou accidentés est déjà reconnue comme atout thérapeutique. Suzanne Fouché et ses amis, issus pour une part du sanatorium de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), ne bénéficient pas des avancées de la société française vis-à-vis du handicap successives à la première guerre mondiale. Si les mutilés de guerre se voient offrir des possibilités de recouvrer une vie la plus normale, il en va tout autrement pour les infirmes civils, pour reprendre les termes de l'époque.</p> <p>Le vrai départ de L'ADAPT tient à la diffusion clandestine d'un questionnaire, auquel répondent 800 personnes handicapées de différents sanatoriums français sur leur situation. Souhaitant trancher avec la vie de reclus qui leur est imposée, les initiateurs de ce qui va devenir L'ADAPT proposent une longue liste d'activités qui pourraient être tout à fait accessibles aux personnes handicapées, pour peu que des efforts d'adaptation soient engagés.</p> <p>L'ADAPT Rhône, Centre de Formation Professionnelle, CRP, ESAT Hors les murs 7 rue de Gerland 69007 Lyon 07</p> | |
| 1933 | Paris | | André Trannoy | l'Association des Paralysés de France | (APF) fondée en 1933 par André Trannoy , tétraplégique. | APF APF RHONE |
| 1935 | Lyon | | Lucien CÔTE | Maison des Aveugles | <p>Le Père Lucien CÔTE est né à Lyon en 1905. Cet homme, devenu progressivement aveugle à l'adolescence, décida malgré tout, et notamment contre les règles ecclésiastiques de l'époque, de devenir prêtre.</p> <p>Il consacra ensuite une grande partie de sa vie aux personnes aveugles : création en 1935 de la Villa Sainte-Odile (Lyon 5^e) accueillant les femmes</p> | http://www.maisonsdesaveugles.com/deux-associations/ |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------|-------------|---|------------------|---|---|
| | | | | | <p>aveugles et en 1947 de la Villa Saint-Raphaël (Lyon 9°) pour les hommes aveugles (association Maison Des Aveugles)</p> <p>création de la Maison des Mollières (l'Arbresle) en 1983 et de la Maison d'En Haut (Haute-Rivoire) en 1994 pour les personnes aveugles surhandicapées (association ADAS).</p> <p>Au delà de ces réalisations qui constituent des structures d'accueil permanentes, le Père Côte créa :</p> <p>dès 1931, 3 centres d'accueil temporaire à Ronno, Cublize et Valsonne dans le Rhône qui accueillent chaque été des enfants aveugles en provenance de la France entière (association Grillons et Cigales)</p> <p>en 1983 l'association Les Amis des Aveugles, pour porter assistance matérielle, morale ou financière aux personnes aveugles en situation de détresse ou de précarité. Cette association collecte et reçoit des dons et legs pour financer ses actions. Ces 2 associations ont leur siège social : 1 rue du Docteur Rafin - 69009 Lyon.</p> | |
| 1942 | Lyon | | Patrons sociaux, (dont Charles Mérieux) | COMITE COMMUN | Depuis 1942 à la demande du COMITE COMMUN pour l'Hygiène de L'ENFANCE créée en 1920 par un groupement de Patrons sociaux, (dont Charles Mérieux), un jeune Neuro Psychiatre infantile, le Docteur Claude KOHLER met en place une consultation d'hygiène mentale afin de dépister les enfants porteurs de déficiences mentales. | http://www.adapeidurhone.fr/index.php?rubrique=303 |
| 1943 | Lyon | | | ARSEA | 7 avril 1943 création de l'A.R.S.E.A (Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence), présidée par Emmanuel GOUNOT, avocat et professeur de droit. Le secrétaire général est Charles VUILERMOZ de l'institut de psychologie et de pédagogie. | UN PEU D'HISTOIRE |
| 1944 | Lyon | | | JARDIN D'ENFANTS | • 1944 – 1 ^{er} JARDIN D'ENFANTS SPECIALISE Aussi dès 1944 est-il créé à l'initiative du COMITE COMMUN et du Dr | |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|----------------|-------------|-----------|---|---|--|
| | | | | SPECIALISE | <p>KOHLER, le premier Jardin d'enfants spécialisé pour de jeunes enfants handicapés qui ne pouvaient rejoindre les classes maternelles. Son installation première se situe Montée des Carmes à LYON. Quelques années plus tard, il fût transféré Cours SUCHET dans le quartier PERRACHE et prend le nom de CENTRE EDOUARD SEGUIN. Il fut le premier INSTITUT MEDICO PEDAGOGIQUE fonctionnant en France en semi-internat.</p> | |
| 1944 | Megève Lyon | | | OVE L'Œuvre des Villages d'Enfants | <p>Née en 1944, OVE accueille d'abord des enfants victimes de la guerre ; dans les années 1950, elle oriente son action en direction de l'enfance inadaptée. Entre 1960 et 1975 elle met en place des équipes pluridisciplinaires, réunissant pédagogie spécialisée et prise en charge éducative et médicale.</p> <p>En 1975, OVE met l'accent sur l'intégration scolaire, le semi-internat, les prises en charges de proximité, l'accueil de nouveaux publics présentant notamment des troubles du comportement ou de la personnalité.</p> <p>En 1990, OVE compte dix-neuf établissements. L'association se structure et se professionnalise. Elle renforce ses services centraux et se dote de référentiels dans l'objectif de mieux « servir l'enfant ».</p> <p>Depuis 2002, l'association accueille des adultes. Elle accompagne également des populations nouvelles, présentant des troubles graves du langage ou des handicaps rares. Une vingtaine de structures est ouverte en dix ans. OVE s'inscrit délibérément dans les réformes liées aux lois de 2002 et de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.</p> <p>En parallèle, OVE est sollicitée depuis quelques années pour épauler des associations gestionnaires isolées. Trois d'entre elles l'ont ainsi rejointe depuis 2003.</p> <p>Aujourd'hui l'association OVE compte plus de 55 établissements et</p> | <p>Voir : Colloque CNAHES</p> <p>http://www.ove.asso.fr/</p> <p>Etude universitaire</p> <p>Documents</p> |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------|----------------|-----------------------|--|---|---|
| | | | | | services pour adultes, enfants et adolescents. | |
| 1948 | Lyon | | | L'ALPERI | Création de l'ALPERI « Association Lyonnaise de Parents d'Enfants Retardés et Inadaptés » | http://www.apeidurhone.fr/index.php?rubrique=303 |
| 1948 | | | | Association des Parents de Jeunes Sourds-Muets | <p>Création en 1948, de l'Association des Parents de Jeunes Sourds-Muets</p> <p>Refondation en 1965, sous le nom d'Association Nationale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs (ANPEDA) avec pour mission de redonner aux parents la première place dans l'éducation de leur enfant : "l'éducation de l'enfant sourd commence au berceau, l'intégration dans la famille et dans l'école est le moyen privilégié d'une bonne insertion sociale".</p> <p>Reconnaissance d'Utilité Publique en 1975</p> | ANPEDA |
| 1949 | | Loi Cordonnier | | | la loi du 2 août 1949 (dite « loi Cordonnier ») créant l'allocation de compensation aux grands infirmes travailleurs. Elle ouvre l'accès à la formation professionnelle de tous les grands infirmes. | Denis CORDONNIER |
| 1949 | Paris | | | Papillons Blancs | Les Papillons Blancs de Paris ont été créé en 1949 par Monsieur Léonce MALECOT , pour développer des actions d'aide et de solidarité en faveur des personnes handicapées mentales. | |
| 1950 | | | Léonce MALECOT | | En 1950 naissent les premiers Papillons Blancs, Léonce Malécot fait paraître, à partir de décembre 1950, une revue de liaison et d'information concernant les déficients mentaux, intitulée Les Papillons blancs. Œuvre familiale de défense et de protection de l'enfance déficiente. Elle contient des informations sur les efforts de l'Œuvre pour la fondation des maisons familiales pour enfants handicapés, sur le souci des parents pour le devenir de leurs enfants, des nouvelles des centres de | http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?id_rev=1104&LIMIT_OUVR=1090.10 L'association Les Papillons Blancs |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------|-------------|-----------|----------|--|---|
| | | | | | vacances, des comptes rendus des assemblées générales et des nouvelles des sections régionales. | |
| 1950 | Lyon | | | ADSEA | l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence est déclarée. L'Association régionale lui confie la gestion des établissements et services existants, excepté l'école des cadres. | ADSEA |
| 1953 | Lyon | | | l'ALAPEI | CHANGEMENT DE DENOMINATION - L'ALPERI devient l'ALAPEI " Association Lyonnaise des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés " En 1953 au cours de son Assemblée Générale, il est décidé de supprimer le terme de RETARDES pour bien marquer la prise en compte de l'évolution de pensée. Ainsi l'on souhaitait ne plus considérer la personne comme en retard par rapport au groupe auquel elle devrait appartenir, mais volontairement intégrée dans le groupe, malgré sa différence. | ALPERI Etude universitaire |
| 1954 | Rhône | | | | De 1953 à 1960 Développement de plusieurs Associations (AGIVR, ARHM). Création d'établissements diversifiées (IMP, CAT) et ouverture de classes de perfectionnement dans l'enseignement public ou privé. | AGIVR ARHM |
| 1954 | Lyon | | | ALGED | Association Lyonnaise de Gestion d'Etablissements pour personnes Déficiantes. Association créée à l'initiative de parents. Elle ouvre en 1954 une garderie d'enfants handicapés mentaux - 7 enfants, puis 22. En 1957 elle ouvre un IMPRO pour 36 filles. | Historique : http://www.alged.com/historique.html |
| 1956 | | Annexes 24 | | | Annexes 24 Article 1er. Sous la dénomination d'enfants inadaptés, sont comprises les catégories suivantes : 1° Enfants présentant des psychoses ou névroses graves et qui se | Annexe XXIV Conditions techniques d'agrément des établissements |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|------------------|-------------|-----------|---------------------------|---|---|
| | | | | | <p>définissent comme des maladies évolutives ;</p> <p>2° Enfants atteints de déficience à prédominance intellectuelle, liée des troubles neuro-psychiques, exigeant, sous contrôle médical, le recours à des techniques non exclusivement pédagogiques :</p> <p>a) arriérés profonds (imbéciles et idiots),</p> <p>b) débiles moyens,</p> <p>c) débiles légers ;</p> <p>3° Enfants présentant essentiellement des troubles du caractère et du comportement, susceptibles d'une rééducation psycho-thérapeutique, sous contrôle médical ;</p> <p>4° Enfants inadaptés scolaires simples, relevant des techniques purement pédagogiques ;</p> <p>5° Enfants ne présentant pas de troubles caractérisés et dont l'inadaptation tient essentiellement à la déficience du milieu familial.</p> | privés pour enfants inadaptés |
| 1956 | Condrieu (Rhône) | | | L'ADSEA Le Clos du Renard | L'ADSEA procède à la création d'un certain nombre d'établissements et services supplémentaires dans le département du Rhône, dont un Institut médico-éducatif, dit Centre spécialisé de rééducation pour enfants débiles profonds « Le Clos du Renard », à Condrieu (Rhône) | UN PEU D'HISTOIRE |
| 1957 | | Loi 57-1223 | | | Loi 57-1223 du 23 novembre sur le reclassement professionnel dans laquelle apparaît le terme de travailleur handicapé. Définition de la qualité de travailleur handicapé.(" toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par suite d'une insuffisance ou d'une diminution de ses capacités physiques ou mentales ") Instauration de priorités d'emploi (quota théorique de 10 %). Définition du travail protégé. Création du conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés. | TEXTE LOI |
| 1957 | Villefranche/ | | | l'ACAPEI | Création de l'ACAPEI (ACAPEI : Association Caladoise des Parents et | Histoire de |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|------------------|-------------|-----------|-------|---|--------------------------|
| | Saône (Rhône) | | | | <p>Amis d'Enfants Inadaptés)</p> <p>En 1957 (un an après les premières annexes 24 de 1956), alors que les structures accueillant les enfants handicapés n'existent pratiquement pas, un groupement de familles de la région de Villefranche sur Saône revendique le droit à l'éducation, pour leurs enfants handicapés par une déficience intellectuelle. Sous leur impulsion est crée l'IME « Les Grillons » et son association l'ACAPEI. L'accueil de 5 à 6 enfants se fait dans un appartement de la rue de Thizy à Villefranche. L'encadrement est assuré soit par des bénévoles, soit par des auxiliaires de puériculture, selon un mode de type scolaire. Le bénévolat et l'engagement personnel sont parmi les principaux fondements de la culture associative, puisque l'établissement fonctionne durant plusieurs années avec les « moyens du bord » tant au niveau du personnel qu'au niveau des locaux.</p> <p>L'association s'affilie à l'ADAPEI et à l'UNAPEI en 1960 et devient l'AGIVR, en 1961 (Association de Gestion des Institutions de Villefranche et sa Région.</p> | l'ACAPEI |
| 1958 | Paris | | | AFM | <p>Association française contre les myopathies (AFM)</p> <p>Créée en 1958 par des malades et parents de malades, reconnue d'utilité publique en 1976, l'AFM – Association Française contre les Myopathies – vise un objectif clair : vaincre les maladies neuromusculaires, des maladies qui tuent muscle après muscle.</p> <p>Elle s'est fixée deux missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - guérir les maladies neuromusculaires et réduire le handicap qu'elles provoquent - et quatre axes prioritaires pour les maladies neuromusculaires : le développement des thérapeutiques, les actions vers les familles, la myologie et la revendication. | AFM |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|------------------|-------------|-----------|-------------------------------|---|---|
| 1959 | Lyon | | | ARIMC | <p>Créée en 1959, l' Association Régionale Rhône-Alpes des Infirmes Moteurs Cérébraux –ARIMC- est une association de parents qui a pour vocation de placer la personne handicapée atteinte d'infirmité motrice cérébrale (IMC) au cœur de toute ses actions.</p> <p>1959 : création de la toute première structure : une Garderie, Place de la Comédie à LYON</p> <p>1962 : Centre d'Education Spécialisée (enfants et adolescents) Lyon, rue Leclerc</p> <p>1967 : IMP (enfants) Judith Surgot à Tassin, qui se dote d'un un internat en 1982, et déménage à FRANCHEVILLE en 1999</p> <p>Etablissements et services pour les Adultes</p> <p>1968 Ouverture de l'IMPro Duchère qui se transforme en 1975 en CAT – Foyer Extension du CAT avec une 'annexe, rue du Bourbonnais en 1992et en 1996 transfert sur un seul site rue Victor Schoelcher en 1966, et prend le nom d'Henri Castilla,</p> <p>1976 Création du Foyer – CAT de l'Etang Carret qui va s'agrandir et se restructurer en 2004</p> <p>Etc..</p> | Histoire de l'ARIMC |
| 1960 | Dardilly (Rhône) | | | les ateliers Denis Cordonnier | Premier CAT de France : les ateliers Denis Cordonnier, à Dardilly (Rhône) | http://www.deniscordonnier.com/decouvrez/index.htm |
| 1960 | | | | UNAPEI | <p>56 Associations se fédèrent en UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTES :</p> <p>Notre histoire a débuté avec des parents qui se sont regroupés pour entreprendre et inventer des solutions pour leurs enfants « laissés pour compte ». Ce sont eux qui sont à l'origine de la plupart des établissements et services médico-sociaux que nous connaissons aujourd'hui. Les</p> | UNAPEI |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-----------------------------------|-------------|-----------|------------|--|--|
| | | | | | associations de l'Unapei gèrent plus de 3 000 de ces structures. | |
| 1961 | Villefranche/ Saône (Rhône) | | | L'AGIVR | 1961 - L'ACAPEI devient l'AGIVR | AGIVR |
| 1961 | Grenoble | | | L'AFIPAEIM | Grenoble, le 25 janvier 1961, sont adoptés les statuts constitutifs de l'association familiale de l'Isère pour l'aide aux enfants infirmes mentaux. Le but affiché de l'organisation : « Assurer au point de vue matériel et moral la défense des intérêts généraux de toutes les familles adhérentes. » | AFIPAEI M |
| 1962 | | | | L'APAJH | L'APAJH (anciennement Association d'aide et de placement pour adolescents handicapés) a été créée en 1962 par des enseignants, en réaction à l'absence de services de placement et à la carence de l'Education nationale dans l'accueil des jeunes handicapés. En 1963, à la demande des familles, elle élargit son champ d'activité à tous les handicaps et à tous les jeunes : elle devient l'Association de placement et d'aide aux jeunes handicapés. A l'origine, essentiellement parisienne, l'APAJH essaimera dans les départements grâce à la MGEN et au Syndicat national des instituteurs, puissants relais. En 1964, on dénombre 13 comités locaux et des correspondants dans 30 départements. En 1974, L'APAJH, association laïque à but non lucratif, est reconnue d'utilité publique | APAJH |
| 1963 | Paris | | | UNAFAM | L'Unafam a été fondée à Paris le 4 août 1963 par quelques familles soutenues par des psychiatres qui pensaient que la représentation des familles devait être organisée. L'Unafam a été créée avec le soutien de la Ligue française d'hygiène et de prophylaxie mentale, devenue par la suite Ligue française d'hygiène | UNAFA M |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------|-------------|-----------|----------------------------|--|------------------------------------|
| | | | | | mentale. L'un des principaux fondateurs de la Ligue, le Dr Edouard Toulouse (1865-1947), avait ouvert un des premiers « services libres » en psychiatrie à l'hôpital Ste Anne (1922). | |
| 1963 | | | | l'ADAPEI du RHONE | L'UNAPEI est reconnue d'utilité publique. Son comité de patronage comprend l'Union nationale des associations familiales (UNAF), l'Union nationale des associations régionales pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (UNAR), l'Union nationale interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales (UNIOPSS), la Fédération des sociétés de Croix marine et la Fédération des familles de France (FFF). CHANGEMENT DE DENOMINATION : - L'ALAPEI devient l'ADAPEI du RHONE « Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés » En 1963, pour satisfaire à sa vocation de répondre au plus grand nombre et sans limitation, l'ALAPEI décide de modifier sa dénomination en ADAPEI – d = s'élargit à l'entier Département -. Et ainsi se développe l'idée de créer et de gérer par elle-même les projets qu'elle vise à promouvoir. | |
| 1963 | Paris | | | ASITP SESAME AUTISME | La première association de parents d'enfants et d'adultes autistes est créée à Paris en 1963 : l'ASITP, Association au service des inadaptés présentant des troubles de la personnalité. La même année sont ouverts les premiers établissements spécifiques pour personnes autistes : les hôpitaux de jours en Île-de-France. L'ASITP devient nationale. 1985 : L'A. S. I. T. P. se transforme en Fédération Française Autisme et Psychoses Infantiles. (FFAPI). | SESAME AUTISME |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------|-------------|-----------|-------|---|---|
| | | | | | <p>1990 : La F. F. A. P. I. prend le nom de Fédération Française Sésame Autisme. (FFSA)</p> <p>1997 : scission de la FFSA : Sésame-Autisme Gestion et Perspectives association gestionnaire la Fédération Française Sésame Autisme.</p> | |
| 1964 | Nancy | | | GIHP | <p>Le GIHP est né en 1964, à l'instigation d'un groupe de jeunes gens handicapés physiques de l'enseignement supérieur,(Groupement des Intellectuels Handicapés Physiques) qui ressentait gravement l'absence de structures leur permettant de mener à bonne fin leur idéal d'insertion normale dans la société.</p> <p>En 1969, le GIHP obtient la reconnaissance d'utilité publique.</p> <p>Son Siège Social est établi à VANDOEUVRE, près de NANCY, et 20 délégations régionales du GIHP sont mises en place, délégations qui, fin 1971, ont toutes leur entière autonomie et prennent la forme juridique d'association affiliées.</p> <p>Le GIHP Rhône-Alpes a été créé en 1976 à l'instigation de Madame Danièle FAYNEL, devenue tétraplégique suite à un accident de la route.</p> <p>Dirigé et animé par des personnes atteintes d'un handicap moteur ou sensoriel, il contribue à leur insertion à tous les niveaux de la vie sociale.</p> | <p>GIHP</p> <p>GIPH</p> |
| 1964 | | | | | <p>6 juin 1964 : Congrès constitutif de l'A.M.i - Association nationale de défense des Malades invalides & infirmes.</p> <p>Association non gestionnaire, mais revendicative elle se consacre, depuis 1964, à la défense des intérêts des personnes malades et handicapées.</p> <p>Animée bénévolement par des personnes malades, handicapées, des parents, elle est bien placée pour connaître les besoins et les difficultés de cette catégorie de population qui aspire à partager les même droits et les mêmes devoirs que tous les citoyens, dans le respect de leur dignité et des principes affirmés par la déclaration des Droits de l'Homme.</p> | <p>A.M.I.</p> |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------|-------------|--------------|--------------|--|--|
| 1965 | Lyon | | ADAPEI. | Le Bouquet | L'IMP " Le Bouquet " à Lyon, premier établissement géré par l'ADAPEI. | |
| 1965 | Paris | | Lino Ventura | Perce-Neige | <p>En 1965, Lino Ventura, père d'une fillette handicapée mentale, prend conscience que la cause des personnes handicapées n'est pas suffisamment défendue en France. Il décide de sensibiliser le public lors d'un appel télévisé qui marquera les mémoires.</p> <p>1965-1966</p> <p>Entouré de ses amis - notamment Jean Gabin, Pierre Tchernia, Charles Aznavour - Lino Ventura alerte le grand public et met sa notoriété au service de l'enfance inadaptée. Immédiatement, les français répondent généreusement à son appel : Lino Ventura fonde l'association Perce-Neige en 1966.</p> <p>Perce-Neige va d'abord aider les associations existantes travaillant dans le domaine du handicap. Dans le même temps, Lino Ventura et ses amis vont sensibiliser les pouvoirs publics pour qu'ils reconnaissent enfin les besoins des enfants handicapés et de leurs familles.</p> <p>En 1976, Perce-Neige est reconnue d'utilité publique.</p> <p>Six ans plus tard, la première Maison Perce-Neige ouvre ses portes à Sèvres (Hauts-de-Seine). Malgré la disparition de Lino Ventura en 1987, Perce-Neige poursuit sa mission.</p> | HISTOIRE |
| 1966 | Rhône | | | ADAPEI Rhône | <p>De 1966 à aujourd'hui</p> <ul style="list-style-type: none"> • création en moyenne d'un établissement par an, • essor des Associations sœurs territoriales ou spécialisées (ATMP, AGIHB, Association des Monts du Lyonnais, Association du Sud Ouest Lyonnais, Association GEIST 21, Association SOLEIL, Association SESAME AUTISME). | ADAPEI ATMP SESAME AUTISME |
| 1967 | | | | | François Bloch-Lainé, remet un rapport au Premier ministre intitulé "Etude du problème général de l'inadaptation des personnes handicapées", qui ouvre la voie au texte d'orientation de 1975. | |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-----------------------------|----------------------------|-----------|--------------------------|---|---|
| 1967 | Couzon au Mont d'Or (Rhône) | | | L'Œuvre de Saint Léonard | L'Œuvre de Saint Léonard est une Association Loi 1901, créée par le Chanoine Pierre Villion en 1864 et reconnue d'utilité publique en 1868 ; elle est située à Couzon au Mont d'Or, à quelques kilomètres au Nord de Lyon. Cette Association venait en aide à d'anciens détenus en liberté conditionnelle et les aidait à se réinsérer par le travail. Elle a reconverti son activité en 1967 pour accueillir des personnes handicapées mentales et intellectuelles, ayant un minimum d'autonomie, toujours cette idée-force « d'insertion par le travail ». | http://www.osl.fr/osl/association Histoire |
| 1972 | Le Charpenay (Rhône) | | | Association de la Roche | 1972 : Dépôt des statuts Mai 1973 : L'ESAT Entreprise ou Service d'Aide par le Travail (nommée à l'époque CAT) ouvre ses portes pour accueillir 15 ouvriers. La première activité à se développer est le conditionnement, mais très rapidement, est créé en parallèle un atelier métal spécialisé dans le travail du fil acier. | http://www.alr.asso.fr/ |
| 1972 | Lyon | | | L'ALFEDA | L'ALFEDA, association loi 1901, a été fondée en 1972 sur l'initiative de parents désirants mettre en relation des familles d'enfants déficients auditifs dans le but d'échanger leur expérience. | ALFEDA |
| 1975 | | Loi 75-534 du 30 juin 1975 | | | Loi 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées. Elle fixe le cadre juridique de l'action des pouvoirs publics : importance de la prévention et du dépistage des handicaps ; obligation éducative pour les enfants et adolescents handicapés ; accès des personnes handicapées aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et maintien chaque fois que possible dans un cadre ordinaire de travail et de vie. La loi confie la reconnaissance du handicap à des commissions départementales, distinctes : pour les jeunes de 0 à 20 ans (CDES : commission départementale de l'éducation spéciale) et pour les adultes | LOI 75-534 |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------------|---------------|---------------|--------------|---|---|
| | | | | | (COTOREP : commission technique d'orientation et de reclassement professionnelle à partir de 20 ans). | |
| 1975 | | Loi n° 75-535 | | | Loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales. | Loi n° 75-535 |
| 1975 | Rhône Alpes | | Vincent Verry | MESSIDOR | Créée en 1975 par Vincent Verry , l'association MESSIDOR gère des établissements de travail protégé : Etablissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT) et des Entreprises Adaptées (EA) qui accueillent des personnes handicapées psychiques. Elle s'est d'abord implantée sur la région lyonnaise puis s'est développée sur 5 départements de la région Rhône-Alpes : le Rhône, la Drôme, l'Isère, la Haute-Savoie et la Loire. | www.messidor.asso.fr |
| 1983 | Lyon | | | Réseau GESAT | Historique du Réseau GESAT Création de l'association à LYON en 1983, à l'initiative d'un groupe de directeurs d'établissements et d'entreprises du secteur protégé et adapté, sous l'intitulé GROUPEMENT DES ETABLISSEMENTS DE SERVICES ET TRAVAUX (GEST). Pour ces directeurs, la démarche était alors de : Faire fonctionner une structure de production de façon rentable Proposer à la personne handicapée un parcours professionnel valorisant et qualifiant Valoriser le travail des personnes handicapées auprès du secteur « classique » Fin 2005, le GEST devient le RESEAU GESAT (GROUPEMENT D'ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL ET D'ENTREPRISES ADAPTEES). | http://www.reseau-gesat.com |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|------------------|---------------|-----------|-------------------------|---|-----------------------------------|
| 1983 | Condrieu (Rhône) | | | ADSEA Clos du Renard | Fermeture de l'IMP le « Clos du Renard » à Condrieu (Rhône) [ouvert en 1956] sur décision de la D.D.A.S.S. : cet établissement accueillait quarante trois enfants handicapés mentaux. De l'avis de tous, les locaux étaient insalubres et le nombre d'enfants trop important. | |
| 1984 | Condrieu (Rhône) | | | l'Echappée | Ouverture à Condrieu (Rhône) d'un établissement expérimental : « l'Echappée », (en lieu et place du Clos du Renard) qui accueille 18 adolescents entre 15 et 20 ans, sur 3 groupes de 6. Les résidents sont les adolescents du Clos du Renard les plus démunis et les plus régressés auxquels aucune solution d'accueil autre n'a pu être offerte. « L'Échappée est un foyer d'accueil médicalisé qui depuis plus de 20 ans, dans la région de Condrieu (sud du Rhône) accompagne 42 adultes souffrant de psychoses infantiles. L'Échappée dépend d'une association qui s'occupe d'une quinzaine d'établissements : c'est la Sauvegarde du Rhône (A.D.S.E.A.). Le Conseil général du Rhône finance l'hébergement des résidents (2/3 du prix de journée) et la DASS finance les soins (un tiers). » | UN PEU D'HISTOIRE |
| 1984 | Rhône | | | | En 1984, était créée l'ADIPSH (Association Départementale d'Insertion Professionnelle et Sociale des Handicapés) dans le cadre de la loi du 30 juin 1975 et de la création des EPSR (Equipes de Préparation, de Suite et de Reclassement) pour les travailleurs handicapés. | HANDIRHON E |
| 1987 | | loi n° 87-517 | | | 10 juillet 1987 Promulgation de la loi n° 87-517 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (JO n° 160) qui institue pour les entreprises de plus de 20 salariés l'obligation d'employer, à temps plein ou partiel, 6% d'entre eux. L'AGEFIPH (Association Nationale pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) est créée pour gérer le fonds pour l'insertion des personnes handicapées. Elle est soumise au contrôle de l'Etat et associe syndicats et associations de personnes | |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------|----------------------|--------------------|--------------------------|--|--------------------------------------|
| | | | | | handicapées. | |
| 1987 | Rhône | | | GRIM | <p>L'association Grim a été créée en 1987 par trois associations du Rhône, (<u>G</u>roupement <u>L</u>a <u>R</u>oche, <u>I</u>ndustrie <u>S</u>ervices, <u>M</u>essidor) gestionnaires d'établissements de travail protégé afin d'offrir à leurs ouvriers un étayage global favorisant leur insertion sociale. C'est la naissance de ce qui deviendra le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) qui accompagne aujourd'hui 185 personnes au quotidien.</p> <p>En 1993, une association de Tarare fait appel à Grim pour gérer des mesures de tutelles de personnes relevant de ses ateliers de travail protégé. C'est la naissance du service Mandataire à la Protection des Majeurs (MJPM) qui accompagne 1 600 personnes au quotidien.</p> <p>En 2002, le secteur hospitalier demande à Grim de proposer des solutions aux personnes adultes handicapées psychique qui ne peuvent s'adapter en milieu ordinaire après leur hospitalisation. Le service d'accompagnement renforcé et d'insertion par le logement (Service Logement) héberge aujourd'hui 39 personnes.</p> | GRIM |
| 1989 | | Nouvelles annexes 24 | | | <p>Nouvelles annexes 24</p> <p>Sont visés par la présente annexe les établissements et services prenant en charge les enfants ou adolescents qui nécessitent principalement une éducation spéciale prenant en compte les aspects physiologiques et psychologiques ainsi que le recours, autant que de besoin, à des techniques de rééducation, notamment orthophonie, kinésithérapie, psychomotricité.</p> | Nouvelles annexes 24 |
| 1992 | Lyon | | Yves BENOIT CATTIN | Ohé Prométhée Lyon Rhône | <p>En 1992, M. Yves BENOIT CATTIN crée Ohé Prométhée Lyon Rhône (Opération Handicap et Emploi, Pour la réussite de l'Obligation d'Emploi des travailleurs handicapés) dans le cadre de la loi du 10 juillet 1987 et la création des OIP (Organismes d'Insertion et de placement).</p> <p>La création d'Ohé Prométhée Lyon Rhône est le résultat d'un engagement de la communauté économique de la Région lyonnaise suite à la</p> | HANDI LYON RHONE |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------|-------------|-----------|--------------|--|--|
| | | | | | réalisation de la « biennale handi-insertion » organisée sous le haut patronage du Ministère du Travail et le soutien de l' Agefiph . | |
| 1999 | Rhône | | | ADAPEI RHONE | CHANGEMENT DE DENOMINATION : - l'ADAPEI du RHONE devient « Association Départementale des Amis et Parents de PERSONNES HANDICAPEES MENTALES » au lieu d'Enfants Inadaptés | ADAPEI LES ETABLISSEMENTS RHONE |
| 2002 | Isère | | | ALHPI | L'Association ALHPI « Accompagner Le Handicap Psychique en Isère » a déposé ses statuts en Préfecture de l'Isère le 27/12/2002, au terme d'un processus de fusion création entre deux associations gérant des services spécialisés pour le même public handicapé psychique : L'association Romant, gestionnaire d'un foyer d'hébergement et de réadaptation socio-professionnelle, créée le 18/09/1981, gérée par des travailleurs sociaux et personnalités locales, ainsi que des psychiatres adressant leurs patients, Le « SERDAC » (SERvice D'Accompagnement), association créée le 16/09/1991 par quelques familles issues de l'Union Nationale des Amis et Familles de malades psychiques (UNAFAM). | ALHPI |
| 2004 | | Loi | | | La loi relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées a été promulguée le 30 juin 2004, elle a été publiée au Journal officiel du 1 ^{er} juillet 2004. La loi institue dans chaque département un dispositif de veille et d'alerte. Ce dispositif doit permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux, sur la base des informations recueillies par les communes, auprès des personnes âgées et des personnes handicapées, dans les cas de risque exceptionnel, climatique ou autre. Une journée de solidarité pour assurer le financement de nouvelles actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées serait instaurée. Elle correspondrait au lundi de Pentecôte. Dans le secteur privé | |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-------|-----------------|-----------|------------------|---|----------------------------------|
| | | | | | la date de cette journée pourrait cependant être négociée au niveau de la branche ou de l'entreprise. | |
| 2005 | | Loi n° 2005-102 | | | Loi n° 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi réforme la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975. Fondé sur les principes généraux de non-discrimination, ce texte vise à garantir l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées et à assurer à chacun la possibilité de choisir son projet de vie. | TEXTE DE LA LOI |
| 2007 | | | | HANDI LYON RHONE | Handi Lyon Rhône, qui s'appelait auparavant l'Association pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées dans le Rhône, est née début 2007 du rapprochement de deux entités (Ohé Prométhée Lyon-Rhône et ADIPSH) qui agissaient conjointement dans le département du Rhône pour l'insertion ou le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés en milieu ordinaire. | HANDI LYON |
| 2008 | | Loi | | | La loi a été promulguée le 16 avril 2008, elle a été publiée au Journal officiel du 17 avril 2008. Le texte de la proposition modifie la loi du 30 juin 2004 instituant notamment une journée de solidarité pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Cette journée travaillée mais non payée donne lieu au paiement par les entreprises d'une contribution de 0,3% de la masse salariale qui doit correspondre aux salaires non versés. Cette journée fixée initialement au lundi de Pentecôte a, dans les faits, été appliquée de façon très inégale. | |
| 2009 | Lyon | | | | 30 juin 1975 : création des EPSR en France (Équipes de Préparation, de Suite et de Reclassement) 1984 : Création de l'ADIPSH (Association Départementale d'Insertion Professionnelle et Sociale des Handicapés). | HANDI LYON RHONE |

| Période | Ville | Législation | Fondation | Etabt | Histoire | SITE |
|---------|-----------|-------------|-----------|---------------|---|-------------------------------|
| | | | | | <p>10 juillet 1987 : Création des OIP en France (Organismes d'Insertion et de placement).</p> <p>10 mars 1992 : Création d'OHE PROMETHEE (Opération Handicapés Emploi, Pour la réussite de l'Obligation d'Emploi des travailleurs handicapés) par Yves BENOIT CATTIN</p> <p>6 avril 1998 : changement de nom d'OHE PROMETHEE qui devient OHE PROMETHEE Rhône.</p> <p>5 juillet 2006 : Changement de nom d'OHE PROMETHEE Rhône qui devient OHE PROMETHEE Lyon Rhône</p> <p>30 juin 2007 : Fusion de l'ADIPSH et d'OHE PROMETHEE Lyon Rhône qui devient l'AIPPHR (Association Nouvelle pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées dans le Rhône) et déménage au 62/64, cours Albert Thomas à Lyon 8ème.</p> <p>25 juin 2009 : l'AIPPHR devient Handi Lyon Rhône</p> | |
| 2010 | Rhône-Ain | | | Autisme Rhône | Autisme Rhône (A.R.) est issue de la fusion récente (2010) d'A2Mains et d'A.R.A. (Autisme Rhône-Ain), deux associations ayant les mêmes objectifs. | Autisme Rhône |
| 2011 | | Loi | | | Loi du 28 juillet 2011 tendant à améliorer le fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées et portant diverses dispositions relatives à la politique du handicap. Ce texte vise l'amélioration du fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), prévues par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Mises en place en 2006, les MDPH accueillent le public concernant l'ensemble des démarches ayant trait aux interventions de l'État en faveur des handicapés. | |

| ANNEXES | | | | |
|---------|--|------------|---|---|
| 2013 | | | Tous les établissements recevant des personnes en situation de handicap en Rhône Alpes | http://www.sanitaire-social.com/annuaire/associations-pour-handicapes-rhone-alpes/RHON/24/rc/4 |
| | | | GLOSSAIRE HANDICAP | LIEN |
| | | | ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES HANDICAPÉES : OFFRE ET BESOINS, MODALITÉS DE FINANCEMENT (2012) Les établissements et services qui accueillent les personnes en situation de handicap offrent près de 450 000 places, pour une dépense globale publique, tous financeurs confondus (État, Conseils généraux, assurance maladie) de 16 milliards d'euros... | Rapport |
| | | | ACCES THEMATIQUE: mot clé HANDICAPES | http://www.vie-publique.fr/th/acces-thematique/handicapes.html |
| | | | A LA RECHERCHE DE LA DIMENSION D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'USAGE DES PROJETS INDIVIDUALISES EN FOYER D'HEBERGEMENT. Mémoire DSTS de Pascale Monat-Gourbin Lyon 2005 | Mémoire de Mme Monat-Gourbin |
| 2010 | | Grand Lyon | Rapport La « famille associative » du handicap à Lyon : Comment elle se structure, quel est son répertoire d'actions ? Décembre 2010 - Direction de la Prospective et du Dialogue Public du Grand Lyon. Cédric Polère | Rapport |
| | | | HISTOIRE ET HANDICAP Il y a une longue histoire des regards que nos sociétés portent sur les personnes handicapées. On peut distinguer 4 grandes périodes... | Histoire & Handicap |
| 2009 | | | Henri-Jacques STIKER Conférence Déspecialisation du spécialisé | Conférence 2009 |

| | | | | | |
|------|--|--|--|---|---|
| | | | | et spécialisation de l'ordinaire Publication de l'Institut public la Persagotière NANTES www.la-persagotiere.fr Septembre 2009 | |
| 2013 | | | | Henri-Jacques STIKER Publications de cet auteur diffusées sur Cairn.info | http://www.cairn.info/publications-de-Stiker-Henri-Jacques--7931.htm |
| 2013 | | | | Charles Gardou : biographie & bibliographie | http://crhes.free.fr/2_presentation/equipe/gardou.htm |
| 2013 | | | | HANDICAP ET DEPENDANCE Vers la reconnaissance sociale et l'intégration Bibliographie sélective | Handicap & dépendance Voir aussi : http://www.drees.sante.gouv.fr/ |
| 2013 | | | | Site gouvernemental consacré au Handicap & à la lutte contre l'exclusion. | http://www.social-sante.gouv.fr/espaces,770/handicap-exclusion,775/ |
| 2003 | | | | Compréhension sociale du handicap OUVRAGE COLLECTIF Coordonné par Pierre LE QUEAU | Etude du CREDOC |
| 2013 | | | | LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES MANUELS SCOLAIRES Anne-Lorraine Wagner, Pascal Tisserant, Sandrine Schoenenberger et Sabrina Sinigaglia-Amadio | TEXTE |
| 2011 | | | | Politique et histoire du handicap : Quelques textes et documents sur la politique et l'histoire du handicap. Mise à jour : 30 mars 2011 | TEXTE |

| | | | BIBLIOGRAPHIE | |
|------|--------------------------|--------------------|--|----------------------------------|
| 2001 | Les Etudes Hospitalières | ALLEMANDOU Bernard | histoire du handicap. enjeux scientifiques, enjeux politiques ; 382 p. Résumé : Au travers de l'histoire de l'enfance handicapée : enfants anormaux, puis infirmes et invalides; puis inadaptés et enfin handicapés, c'est toute l'histoire de la prise en charge médicale et sociale du handicap que l'auteur développe. | |
| 1852 | | Ferdinand Berthier | L'abbé de l'Épée, sa vie, son apostolat, ses travaux, sa lutte et ses succès ...par Par Ferdinand Berthier | L'abbé de l'Épée |
| 2003 | | | "Handicap, recherche et changement social. L'émergence du paradigme émancipatoire dans l'étude de l'exclusion sociale des personnes handicapées » Normand Boucher Lien social et Politiques, n° 50, 2003, p. 147-164 | Article de revue |

MAJ 23/03/2014